

**S'assurer de la conformité du pilulier**



- ✓ L'identité du résident figure sur le pilulier.
- ✓ Les comprimés/gélules présents dans le pilulier sont identifiables et correspondent au plan de soins (nom, dosage, nombre...).
- ✓ Les traitements hors pilulier ont été préparés (IDE /pharmacien).
- ✓ La règle des 5B est respectée : bon médicament, bon moment, bonne dose, bonne voie, bon patient.

Par exemple :

- Demander, quand cela est possible, le nom, prénom et la date naissance du résident.
- Vérifier le bracelet d'identification le cas échéant.
- Utiliser le trombinoscope (régulièrement mis à jour).



**Vérifier l'identité du résident**

**Réaliser l'aide à la prise**



- Être dans un environnement calme.
- Installer au mieux le résident en position assise ou semi-assise.
- Aider à la prise des médicaments (dans le respect des consignes, protocoles de soins établis par l'équipe médicale et soignante).
- En cas de troubles de la déglutition : utiliser un verre (+/- à découpe nasale) rempli d'eau (fraîche et pétillante) ou d'eau gélifiée (veillez à ce que l'eau gélifiée n'ait pas « fondu »). Eviter le verre à bec ou la paille.
- Vérifier la bonne prise du traitement par le résident (médicament non recraché si par voie orale).
- Informer l'équipe médicale et soignante si une forme de médicament ne semble pas être adaptée (par exemple : comprimé trop gros, toux).

Par exemple :

- Chercher à identifier l'origine du refus.
- Expliquer l'intérêt du traitement, parlementer et rassurer.
- Si le refus persiste, parler d'autre chose et revenir sur le sujet.
- Si le refus persiste encore, informer l'IDE.



**Gérer un éventuel refus de prise**

**Tracer l'aide à la prise**



**Quoi ?**

- Le médicament pris par le résident (nom du médicament, forme, dose, voie, date et heure de prise).
- La non prise du médicament doit aussi être tracée (préciser les raisons : refus de prise, impossibilité à avaler, absence du médicament dans le pilulier) ainsi que les actions réalisées (appel de l'IDE...).
- Le nom du professionnel ayant aidé à la prise du médicament.
- Toute information jugée pertinente en lien avec l'aide à la prise du médicament.

**Qui ?** Le professionnel ayant aidé à la prise.

**Comment ?** Par écrit sur un support papier ou informatisé.

**Quand ?** Idéalement en temps réel.

